



Comité directeur du 9 avril 2005

Étaient présents :

Alain Badino, Cathy Badino, Jean-Claude Benintende, Christophe Bonnin, Pierre Braems, Pascal Cantenot, Jean-François Clapé, Jean-Claude Debiée, François Duchesne de Lamotte, Hubert Dessaint, Olivier Faure, Yves Gilles, Vincent Larroque, Philippe Marck, Jean-Claude Messmer, Jean-Michel Payot, Élodie Pélabon, Marion Varner.

Étaient excusés :

Antoine Carretero (délégation à V. Larroque), Renaud Guillemot, Jean-Marc Tredez (délégation à C. Bonnin), Gérard Vieux, Jeff Fauchier (délégation à JM Payot), Richard Walbec (délégation à JM Payot).

Étaient invités :

Michel Darras (Directeur Technique National), Stéphane Malbos (délégué à la CIVL, Vol Passion), Sophie Maurel (secrétariat), Gilbert Nicolini (président de ligue), Madeleine Nicolini (secrétaire de ligue).

Jean-Michel Payot ouvre la séance à 18h00.

Il propose à chacun les fonctions suivantes :

Le Bureau directeur (BD)

Jean-Michel Payot : président
Jean-Claude Bénintende : secrétaire général, communication
Renaud Guillemot : trésorier
Pierre Braems : formation
Pascal Cantenot : compétitions, informatique
Antoine Carretero : Comité national kite, cerf-volant
Jean-Louis Debiée : prospective, Comité national delta
Yves Gilles : Assemblée des présidents de ligues
Gérard Vieux : assurances.

Les commissions et groupes de travail

Alain Badino : vie associative, juges et arbitres
Cathy Badino : féminisation
Christophe Bonnin : compétition kite
Jean-François Clapé : médical
François Duchesne de Lamotte : médical kite
Hubert Dessaint : compétition et formation cerf-volant
Jeff Fauchier : Hand'Icare
Olivier Faure : compétition parapente, voltige
Vincent Larroque : sites, Comité national kite
Philippe Marck : Écoles françaises de vol libre
Jean-Claude Messmer : sites, environnement, textes réglementaires
Élodie Pélabon : jeunes, Éduc'en Ciel

4, rue de Suisse – 06000 NICE – Tél. 04.97.03.82.82 – Fax 04.97.03.82.83

E-Mail : ffvl@ffvl.fr Site Internet : www.ffvl.fr



Jean-Marc Tredez : Écoles françaises de kite
Marion Varner : technique et sécurité
Richard Walbec : formation delta

Michel Darras, directeur technique national, fait de droit parti du CD.

Les chargés de mission

Stéphane Malbos : Commission internationale du vol libre
Bernard Schnebelen : envol motorisé.

Jean-Michel Payot ajoute que d'autres postes pourront être créés selon les besoins et les disponibilités. La commission électorale a rempli son rôle et est dissoute.

La commission financière sera composée, pour une durée de deux ans, d'Albert Vuillermin, Sarah Gill, Roland Kaouane et Alain Pélabon.

Les gestionnaires de lignes budgétaires ne sont pas encore désignés. Ils seront choisis en fonction des choix politiques généraux et des modes de fonctionnement verticaux, transversaux, ou "en profondeur" (les régions...). Ce fonctionnement tridimensionnel a été surnommé le Rubik's Cube fédéral. Les responsables de commissions ou groupes de travail et les gestionnaires des lignes budgétaires devront faire fonctionner au mieux ce Rubik's Cube : l'élaboration du budget 2005 a été un travail d'équipe ; son suivi doit également l'être.

Jean-Michel Payot demande à tous de travailler sur ce sujet et de faire des propositions pour que le prochain CD, le 21 mai, puisse finaliser l'organisation générale des instances dirigeantes.

Jean-Michel Payot pense que le CD est équilibré du point de vue géographique, des disciplines comme des compétences. Il souhaite que chacun travaille avec bonne volonté. Le vote du rapport moral par l'AG sanctionne positivement la prise de responsabilité du CD dans sa gestion de la crise de 2004. Par contre, le résultat du vote du rapport financier 2004 sanctionne la manière dont les mesures d'économies ont été présentées. L'élection des membres du CD fait déjà partie du passé ; il reste à travailler. Le résultat très positif de sa propre élection à la présidence lui impose maintenant de réussir.

Enfin, Jean-Michel Payot ne souhaite plus avoir à traiter directement les dossiers, si ce n'est ceux concernant les relations inter fédérales et internationales.

Il fixe comme priorité les sites et la promotion des disciplines en difficulté.

Le débat est ouvert...

Marion Varner demande ce qu'il en est de la commission disciplinaire.

Jean-Michel Payot répond qu'elle reste à créer.

Marion Varner demande ce qu'il en est de l'Union européenne de vol libre (UEVL). Jusqu'à présent, il y était délégué, aux côtés de Jean-Michel Payot.



Jean-Michel Payot répond qu'il proposera la constitution d'un groupe de travail International aux compétences assez larges pour qu'en fonction des sujets (espace aérien, environnement, sécurité, compétitions...) des personnes différentes puissent intervenir. Pour l'instant, seule la compétition est un sujet cerné (le délégué à la CIVL étant désigné). Jean-Michel Payot demande un délai de réflexion pour les autres sujets.

Pascal Cantenot demande des précisions sur le rôle que Jean-Michel Payot veut lui faire jouer dans le BD. Être responsable général de la compétition alors que chaque discipline, par l'adoption du principe de verticalité, aura un large degré d'autonomie, n'a pour lui pas de sens. Il demande à ne pas faire partie du BD et à reprendre simplement le poste de Sylvain Mison, à la tête de la compétition parapente.

Jean-Michel Payot souligne que la compétition parapente est un enjeu majeur, que Pascal Cantenot s'est aussi engagé dans le passé dans d'autres dossiers que ceux concernant la compétition. Il sait qu'il saura animer les différentes sous-commissions compétition et répondre à d'autres demandes, dont celles concernant l'informatique. Il souhaite sa présence au BD.

Jean-Louis Debiée demande à Pascal Cantenot s'il a envisagé d'être à la tête d'un éventuel Comité national parapente (CNP), à l'image de l'actuel Comité national kite (CNK) et du futur Comité national delta (CND).

Le débat s'élargit sur la nécessité de la verticalité et sur l'étendue à lui donner. Certains, s'ils comprennent que le kite soit concerné (discipline très différente à tous points de vue), ne voient pas de différence fondamentale entre delta et parapente, et craignent que verticaliser ces deux disciplines posent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. D'autres insistent sur les spécificités de chaque discipline et sur la nécessité de bien connaître et prendre en compte les problématiques différentes. Verticalité et transversalité ne doivent pas être opposées mais doivent être complémentaires. Où doit commencer et où doit finir la verticalité, à quel niveau – national, structures déconcentrées ? En tout état de cause, le CD en est au début de sa réflexion. Les états généraux du vol libre apporteront certainement des éléments de réponse.

Marion Varner rappelle que l'arrivée du parapente, il y a vingt ans, a posé les mêmes problèmes, que la FFVL est passé au fil des ans de la verticalité à la transversalité, et inversement. Il est persuadé qu'elle trouvera le point d'équilibre.

Jean-François Clapé analyse les chiffres de la pyramide des âges des deltistes. Le delta est en danger, et le CD doit soutenir ce que proposeront les élus concernés pour que cette discipline survive.

Michel Darras rappelle que l'organisation fonctionnelle discutée actuellement doit répondre à l'organisation institutionnelle définie par nos statuts. Ceux-ci ne comprennent pas de structuration verticale. Le CD devra être attentif au respect des procédures et aux processus de décisions statutaires. Il devra également trouver, pour chaque cadre technique, un référent élu reconnu par tous.

Jean-Michel Payot reprend l'image du Rubik's Cube où les trois dimensions se combinent. Pour les états généraux du vol libre et la FFVL, trouver la meilleure combinaison de toutes les faces du Cube sera un vrai défi. Il invite les membres du CD à réfléchir à ce problème et à en rediscuter lors du prochain CD.



Cathy Badino demande à Jean-Michel Payot des précisions sur ce qu'il attend d'elle.

Jean-Michel Payot lui demande d'imaginer comment mieux répondre aux objectifs fixés par le ministère qui concernent la féminisation des instances dirigeantes des fédérations. Elle pourra également participer aux différents groupes de réflexion et y apporter, comme elle l'a proposé, sa sensibilité.

Le CD a été largement renouvelé et il va falloir apprendre à travailler ensemble. Si cela se fait de manière sereine, respectueuse, à l'écoute des uns des autres, à partir d'arguments et pas d'invectives et de sous-entendus, le CD avancera dans la bonne voie.

Jean-François Clapé propose que chacun soumette au prochain CD sa fiche de poste telle qu'il la souhaite.

Cette idée est acceptée. Il est demandé aussi à chacun de signaler ses compétences particulières.

Christophe Bonnin pose la question du type de responsabilité que les élus du BD doivent avoir. Il ne trouve pas choquant que les membres du BD n'aient pas de responsabilités précises et soient choisis pour leurs opinions et attitudes en général.

Pascal Cantenot trouve par contre souhaitable que les responsabilités soient clairement définies.

Il est entendu qu'une plus large réflexion doit être menée sur le rôle du BD et sur son fonctionnement : synthèse, animation, représentation des disciplines et des régions... Le CD du 21 mai pourra en être l'occasion.

Jean-Michel Payot propose de passer au vote, qui se déroule en deux parties.

Le CD est-il d'accord pour que le président de l'APL soit membre de droit du CD ?

Vote à main levée

Oui à l'unanimité

Le CD est-il d'accord sur la composition du BD telle que proposée par le président ?

Vote à bulletin secret

Oui : 18

Non : 2

Nul : 1

Blanc : 1

Jean-Michel Payot remercie les participants et clôt la séance à 19h30.